

# CUISINÉS MAISON, LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS RESTENT LÉGERS DANS VOTRE BUDGET.

Fort du succès de la campagne sur le Fait maison menée en novembre 2017, l'Interprofession des fruits et légumes frais reconduit son opération en la déclinant aux couleurs du printemps. Du 23 avril au 28 mai 2018, Interfel invite les consommateurs à cuisiner eux-mêmes les fruits et légumes frais et va ainsi à l'encontre de leur perception de cherté : « Cuisinés maison, les fruits et légumes frais restent légers dans votre budget. »



Du 23 avril au 28 mai 2018, Interfel sensibilise les Français à mieux consommer les fruits et légumes frais grâce à un plan média national : replay de spots vidéos sur 6play, spots TV de 15 secondes sur TF1, LCI, TMC et TFX, affichage dans le métro parisien, affichage print dans 47 grandes villes et écrans digitaux dans 10 agglomérations.

Au travers de 140 animations dans les drive, les GMS et chez les primeurs, Interfel prend également la parole en points de vente avec un dispositif aux couleurs de la campagne.

Un dispositif digital sur les réseaux sociaux, la diffusion de 8 nouvelles recettes créées pour l'occasion sur www.lesfruitsetlegumesfrais.com et la reprise des hashtags #FaitMaison et #MieuxConsommer permet de renforcer la campagne.









### Cuisiner les fruits et légumes frais c'est vraiment facile!

Pas besoin d'être un Top Chef pour cuisiner les fruits et légumes frais : il suffit d'apprendre les bons gestes pour savoir les sublimer. Zoom sur la mangue!

**Eplucher** 









Tailler en dés Réaliser un carpaccio

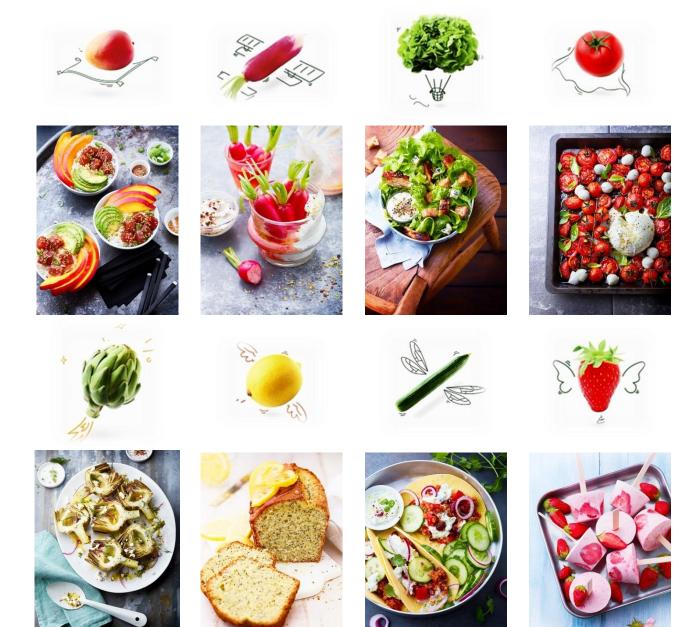
Tailler en julienne

Réaliser une découpe en hérisson



Cuisinés maison, les mangues, radis, salades, tomates, artichauts, citrons, concombres et fraises restent légers dans votre budget!

Des recettes gourmandes, légères et de saison à découvrir prochainement...





## **CONTACT PRESSE**

Mélanie Milon

m.milon@interfel.com - 01.49.49.15.21





## A propos d'Interfel:

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1966 dans le cadre de l'Organisation Commune de Marché (OCM) unique. www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

